

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18.09.2020

Les convocations ont été envoyées par e-mail le 31.09.2020 et imprimées pour les personnes qui n'ont pas de courrier électronique.

Présents : Monique BASSET + procuration Anne-Marie Luce, Jean-Christophe Pozo + procuration de Colette Viaud, Jacques Basset + procuration de Maryse Bachelier et Geneviève Petit, Martine Gerardin + procuration d'Annie Mithieux, Denise Caille + procuration de Danièle Delmas, Michel Bancelin + procuration de Michèle Jarniat et Nathalie Martin, Yves Chêne + procuration de Christophe Pianu, Nicole Pavailler + procuration de Michel Pavailler, Isabelle Henriot + procuration de Jacques Henriot, Nathalie Pozo, Florence Levy, Christelle Feuilletet, Daniel Collin non votant. Soit 23 votants.

Ordre du jour :

- le rapport moral, le rapport d'activités et le rapport financier de l'association
- modification des statuts. Vous trouverez ci-joint un projet qui sera discuté. Pour la modification des statuts la présence de la moitié des membres de l'assemblée générale est nécessaire. A ce jour 43 membres sont à jour de leur cotisation.
- élection du conseil d'administration,
- cotisations des activités,
- calendrier du 4ème trimestre 2020,
- projets.

1 – **RAPPORT MORAL ET RAPPORT DES ACTIVITES PAR LA PRESIDENTE:**

Rapport moral

Présidente : L'association a été créée dans le but d'organiser des fêtes et des manifestations dans la commune, aider la réalisation des projets d'animation de ses membres. Ensemble, j'espère que nous avons respecté les objectifs définis par les premiers adhérents et par Jean-Claude.

Vote : rapport accepté à l'unanimité.

Rapport d'activités :

- la gym du jeudi 18h30 avec une quinzaine d'adhérents ou plutôt adhérentes avec Christelle, diplômée brevet d'état, l'activité s'est arrêtée avec le confinement et n'a repris que le 3 septembre. Christelle précise que l'ambiance est bonne, le travail sérieux. Elle rappelle qu'il serait possible de créer un cours de Pilates. La présidente promet qu'un sondage sera inclus dans la fiche d'inscription.
- la marche nordique le vendredi à 9h avec une quinzaine d'adhérents, la marche nordique est animée par Monique et Martine. L'activité a repris dès le 14 mai avec un groupe très réduit mais s'est prolongée cet été et a repris le 4 septembre.

Les différentes manifestations :

- samedi 19 octobre : théâtre d'improvisation
- samedi 9 novembre : « Les plus belles chansons à la carte » par Hugo Mansoux
- samedi 16 novembre : théâtre « mais ne te promène pas toute nue » par Brune rouge

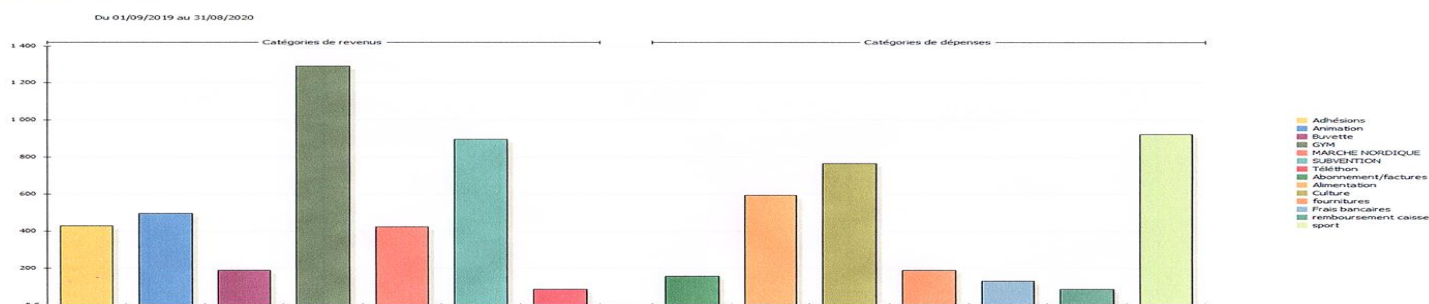
- samedi 1er février : spectacle Brassens
- samedi 7 mars : « incorrigible » du petit théâtre de Bourdeau. Ces différentes soirées ont rencontré un bon accueil par le public, jusqu'à 80 personnes présentes.
- Samedi 14 mars : nettoyage de printemps
- jeudi 6 août : le cinéma en plein air précédé des Cors des Alpes, malgré sa qualité, les cors des Alpes ont rencontré peu de succès, une vingtaine de personnes. Les spectateurs étaient venus surtout pour le cinéma en plein air.

Vote : rapport accepté à l'unanimité.

Rapport financier

La présidente remercie la Mairie de l'attribution d'une subvention de 900 €.

Revenus et dépenses



Compte financier présenté par Monique Basset , trésorière :

BILAN Année Septembre 2019- Août 2020

Recettes : 3829,15 €

Dépenses : 2859,89 €

SOLDE : 969,26 €

Une situation saine. Le compte financier présente un solde positif de 4072 € à ce jour et 230 € en espèces en caisse.

Vote : Rapport accepté à l'unanimité

2 – MODIFICATION DES STATUTS

C'était un projet vieux de 2 ans qui n'a pas abouti en raison de la maladie du président entraînant un espacement des réunions. Il était d'éclaircir des notions comme membres et adhérents, préciser la composition du conseil d'administration et simplifier les statuts.

Le projets que vous avez reçu avec la convocation a donc été simplifié et ouvert à la discussion.

Il a été préparé par Yves Chêne, Michel Bancelin et la présidente qui n'a reçu aucune remarque.

Lecture faite par la présidente, quelques détails sont modifiés.

Vote : La modification des statuts est acceptée à l'unanimité.

3 – CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé de 12 membres, c'est parmi eux que le conseil désigne un président, un vice président, un secrétaire, un trésorier, un bureau. Les membres présents se mettent d'accord pour constituer le conseil d'administration de Michel Bancelin, Monique et Jacques Basset, Yves Chéné, Martine Gérardin, Isabelle et Jacques Henriot, Florence Levy, Nicole Pavailler, Geneviève Petit, Christophe et Nathalie Pozo, Chacun ayant donné son accord.

4 -TARIFS DES COTISATIONS ET ACTIVITES

La présidente : Sorpy anim n'est pas destiné à capitaliser des sommes qui sont le plus souvent le produit des subventions et des cotisations des membres.

C'est pourquoi je propose que la cotisation à l'association soit symbolique, dans l'esprit d'ailleurs de ceux qui l'ont créée en 2016. La cotisation de 10 € était prévue comme provisoire, de même que la demande de subvention.

La subvention de la Mairie c'est aussi les impôts des sorpesais.

De plus certaines personnes ne sont pas membres de l'association mais toujours prêts à donner un coup de main, par conséquent il me paraît nécessaire que la cotisation soit symbolique, simplement pour savoir qui est membre de l'association et qui ne l'est pas.

Je propose une cotisation de 2€ pour tous ou une différence entre les sorpesais à 2€ et ceux qui sont en dehors de la commune à 10 € par exemple. Les membres décident de mettre la cotisation à 2 € pour tous.

Les tarifs des activités :

– la gym : la cotisation reste à 35€ par trimestre.

– la marche nordique. L'an dernier la cotisation était de 25 € pour l'année. Elle est destinée à acheter des bâtons pour ceux qui n'en ont pas et pour financer une formation. Cette année personne n'a souhaité faire une formation, et nous avons suffisamment de bâtons pour le moment. Les membres se mettent d'accord pour laisser la cotisation à 25 € par an considérant que cela reste un montant raisonnable.

- Qi Gong : Daniel Collin présente la discipline qu'il proposera : Le Qi Gong est une gymnastique douce et lente issue de la Médecine Traditionnelle Chinoise. C'est le travail de l'énergie via le corps. Il peut être pratiqué par tous et toutes, quel que soit l'âge ou l'état physique.

La pratique du Qi Gong, ne présente aucune notion de compétition, l'apprentissage étant bien plus important que l'accomplissement.

Le Qi Gong permet d'améliorer la santé, permet un meilleur contrôle du système central et donc une meilleure gestion du stress et des émotions. Il favorise l'équilibre mental et physique et améliore la souplesse.

L'activité sera proposée le **mercredi 14 octobre à 18h30** puis régulièrement en fonction de la demande. L'horaire de début de séance pourra être modulé entre 18 et 19h en fonction de la demande. La cotisation annuelle sera de 25 € . Les 2 premières séances seront gratuites même en cours d'année.

Vote : les différents tarifs sont acceptés à l'unanimité.

5 – LE CALENDRIER DES ACTIVITES DU 4EME TRIMESTRE.

- samedi 17 octobre théâtre d'improvisation à 20h 30.
- vendredi 20 et samedi 21 novembre, théâtre avec une nouvelle pièce de la troupe Bruine rouge à 20h30.
- théâtre le samedi 5 décembre avec la troupe les Z'apropos à 20h30
- des Flyers sont prêts et seront distribués dans les boîtes aux lettres, ainsi que l'information sur le boudin à la chaudière organisé par l'amicale des parents d'élèves le 11 décembre.

6 – LES PROJETS

- Isabelle Henriot propose Léonora Haunnard, musique Tzigane, la présidente prendra contact.
- Les présents sont favorables à la création d'un jeu de boules. La présidente fait un courrier dans ce sens à la Mairie. Dès à présent l'idée d'une partie de boules rencontre un avis favorable, à suivre.
- La présidente prend contact avec l'école de Cirque de Chambéry le Haut, et également avec Hugo Mansoux pour un éventuel spectacle de clowns.
- Un groupe de RAP ? Chacun sera attentif à rechercher des propositions pour des animations qui conviendraient à des jeunes.
- La présidente proposera une sortie raquettes à la pleine lune.

Les consignes sanitaires ayant été respectées, la soirée se termine malheureusement sans le pot de l'amitié.

Fait le 20 septembre 2020

Martine GERARDIN, présidente

Yves CHENE, secrétaire